Image not found or type unknown

Deuxième construction sur un même terrain au même nom.

Par **fefelemarin**, le **23/09/2010** à **19:23**

Nous venons de faire construire une maison sur un terrain de 3218 m² habité depuis mai 2010. Nous avons effectué récemment un détachement de parcelle de 2500m 2 sur la partie non construite afin de pouvoir obtenir un nouveau permis de construire. Objectif vendre la première maison construite que nous habitons en résidence principale avec 718 m² l'été 2011 et construire une nouvelle maison plus grande pour nous sur l'autre partie du terrain.
Pouvons-nous déposer un autre permis de construire sur le terrain détaché au même nom ?
Ceci nous arrangerait car aucun frais supplémentaire et il ne reste plus qu'à trouver le financement.
Des connaissances nous disent qu'il faudrait monter une SCI.
Qu'en est-il ?
Ceci compliquerait les choses car notre crédit en cours au nom de Mme et Monsiieur ne pourrait être pris en charge par la SCI (même si la SCI portant un nom différent appartient à Mr et Mme).

Merci d'avance pour votre réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés